

## 472898-2026 - Mise en concurrence

France – Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers – Property Management (PM) - Gestion Externalisée des Biens Immobiliers du Groupe La Poste

OJ S 130/2026 09/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

### 1. Acheteur

---

#### 1.1. Acheteur

Nom officiel: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Adresse électronique: [arnaud.guegain@laposteimmobilier.fr](mailto:arnaud.guegain@laposteimmobilier.fr)

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Services postaux

### 2. Procédure

---

#### 2.1. Procédure

Titre: Property Management (PM) - Gestion Externalisée des Biens Immobiliers du Groupe La Poste

Description: Les prestations de services, selon un besoin modulable par bien immobilier, concernent le déploiement des prestations nécessaires au bon fonctionnement des sites : - Missions de gestion technique, périmètre variable selon la segmentation d'actifs : contrôles réglementaires, exploitation/maintenance des installations ascenseurs, CVC, CFO/CFA, portes automatiques, toitures/terrasses, SSI, photovoltaïque, IRVE ... et petits travaux curatifs. - Missions de gestion de services, périmètre variable selon la segmentation d'actifs : nettoyage, gardiennage, accueil, gestion des déchets ... - Gestion des travaux GR/GE, mise en conformité, amiante - Gestion administrative et juridique, périmètre variable selon la segmentation d'actifs : suivi financier, suivi des dossiers d'assurances, état des lieux, suivi des précontentieux-contentieux et litiges, collaboration aux missions de cession ou transfert de propriété ... - Gestion des baux et régularisation de charges, périmètre variable selon la segmentation d'actifs - Mission d'assistance au processus d'achat, sous contrôle du Client, périmètre variable selon la segmentation d'actifs Le marché est divisé en 10 lots selon le périmètre géographique, décrits dans la partie 5 "Lot".

Identifiant de la procédure: cd63a27f-5e6b-4ac5-908e-2dda327be6da

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

##### 2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### 2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

### 2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 270 000 000,00 EUR

### 2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (économiques/ financières ou techniques/ professionnelles), il doit : - Justifier des capacités de ce ou ces opérateurs et - Apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, notamment une attestation sur l'honneur de cet autre opérateur économique confirmant ses capacités et leur mise à disposition du candidat pendant l'exécution du marché. La demande de participation accompagnée des renseignements et documents demandés (sur questionnaire d'information ou sous format libre) devront être remis sur le Portail Fournisseurs (<https://e-sourcing.extra.laposte.fr>). En cas de difficulté, les candidats pourront contacter la cellule support au 02 72 65 29 10 ou [mag.fournisseur@laposte.fr](mailto:mag.fournisseur@laposte.fr). Tous les documents demandés devront être remis avant la date et l'heure limites mentionnées dans l'avis. Le candidat souhaitant répondre via le DUME le remettra au format pdf et au format xml dans un ZIP. Conformément aux dispositions de articles R.2143-13 du Code de la commande publique, le candidat n'est pas tenu de fournir les documents et renseignements demandés dans le cadre du présent avis qui peuvent être obtenus via un système électronique de mise à disposition d'information administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique accessible gratuitement par La Poste et ses filiales. Dans ce cas, le candidat précisera dans le dossier de réponse toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace.

#### Base juridique:

Directive 2014/25/UE

### 2.1.5. Conditions du marché public

#### Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 10

### 2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: La non remise des documents indiqués ci-dessous entraînera l'élimination du candidat. Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ Si le candidat se trouve en situation de redressement judiciaire au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce, joindre la copie du jugement prononçant un plan de redressement ou habilitant la poursuite des activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché conformément à l'article L 2141-3 du Code de la commande publique. Si le candidat est admis à un procédure équivalente régie par un droit étranger, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée s'il n'est pas rédigé en langue française. 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1,L.2141-4 et L.2141-5 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/

si le candidat emploie des salariés étrangers : la liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ si le candidat emploie des travailleurs détachés, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique. L'obligation de notification/ déclaration en application du Règlement (UE) 2022/2560 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur et de son Règlement d'exécution (UE) 2023/1441 est applicable à la présente procédure de passation. Par conséquent, les candidats devront faire parvenir à l'acheteur, dans leur candidature : Une notification, par le biais du formulaire FSPP (selon le modèle du règlement d'exécution 2023/1441) dûment complété, si l'opérateur économique (y compris ses filiales dépourvues d'autonomie commerciale, ses sociétés mères et le cas échéant, ses principaux soustraitants et fournisseurs participant à la même consultation) a bénéficié de contributions financières étrangères totales au cours des trois années précédant la notification, égales ou supérieures à 4 000 000 € par pays tiers ; Une déclaration, par le biais du formulaire FSPP (selon le modèle du règlement d'exécution 2023/1441) dûment complété, dans tous les autres cas.

## 5. Lot

---

### 5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 01 : Property Management - Région Ile-de-France

Description: Le Lot N°01 représente la Direction Régionale IDF et comprend les départements 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 1379 sites, répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 1 588 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 61 500 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### 5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

#### Options:

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de

reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45.

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aprovall (<https://www.aprovall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par

chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

**5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

**5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

**5.1.12. Conditions du marché public**

**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

#### **5.1. Lot: LOT-0002**

Titre: Lot 02 : Property Management - Région Ouest

Description: Le Lot n°02 représente la Direction Régionale Ouest et comprend les départements 19 - 22 - 56 - 35 - 50 - 61 - 14 - 85 - 72 - 53 - 49 - 44. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 1065 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 683 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire

complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 30 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 19 - 22 - 56 - 35 - 50 - 61 - 14 - 85 - 72 - 53 - 49 - 44

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et

organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

##### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

##### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

#### **5.1. Lot: LOT-0003**

Titre: Lot 03 : Property Management - Région Nord-Ouest

Description: Le Lot n°03 représente la Direction Régionale Nord-Ouest et comprend les départements 62 - 59 - 02 - 27 - 60 - 76 - 80. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 989 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 650 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 28 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 62 - 59 - 02 - 27 - 60 - 76 - 80

##### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

##### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

##### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8

candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aprovall (<https://www.aprovall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

##### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

##### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

### **5.1.12. Conditions du marché public**

#### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

#### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

### **5.1.15. Techniques**

#### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel

(article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

### **5.1. Lot: LOT-0004**

Titre: Lot 04 : Property Management - Région Est

Description: Le Lot n°04 représente la Direction Régionale Est et comprend les départements 08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 25 - 39 - 67 - 68 - 70 - 88 - 90. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 848 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 535 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 23 500 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 25 - 39 - 67 - 68 - 70 - 88 - 90

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

#### 5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

#### 5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint  
Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français  
Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

#### 5.1.12. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise  
Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>  
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français  
Catalogue électronique: Non autorisée  
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)  
Variantes: Non autorisée  
Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée  
Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).  
Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

##### Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non  
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.  
Un accord de confidentialité est requis: non  
Facturation électronique: Autorisée  
La commande en ligne sera utilisée: non  
Le paiement électronique sera utilisé: non  
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.  
Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.15. Techniques

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

**5.1. Lot: LOT-0005**

Titre: Lot 05 : Property Management - Région Centre-Est

Description: Le Lot n°05 représente la Direction Régionale Centre-Est et comprend les départements 89 - 21 - 58 - 71 - 01 - 74 - 73 - 38 - 26 - 07 - 03 - 63 - 15 - 42 - 43 - 69. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 1307 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 804 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 34 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

**5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

**Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée fixe de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 89 - 21 - 58 - 71 - 01 - 74 - 73 - 38 - 26 - 07 - 03 - 63 - 15 - 42 - 43 - 69

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aprovall (<https://www.aprovall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributionssociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à

l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

**5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

**5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

**5.1.12. Conditions du marché public**

**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

#### **5.1. Lot: LOT-0006**

Titre: Lot 06 : Property Management - Région Sud-Est

Description: Le Lot n°06 représente la Direction Régionale Sud-Est et comprend les départements 13 - 84 - 04 - 05 - 83 - 06 - 2B - 2A. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 803 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 452 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire

complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 21 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 13 - 84 - 04 - 05 - 83 - 06 - 2B - 2A

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aprovall (<https://www.aprovall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-

dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributionssociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

##### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

##### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00  
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

**5.1. Lot: LOT-0007**

Titre: Lot 07 : Property Management - Région Sud-Ouest Atlantique

Description: Le Lot n°07 représente la Direction Régionale Sud-Ouest Atlantique et comprend les départements 33 - 17 - 16 - 79 - 86 - 23 - 87 - 19 - 24 - 47 - 40 - 64. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 939 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 584 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 25 500 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 33 - 17 - 16 - 79 - 86 - 23 - 87 - 19 - 24 - 47 - 40 - 64

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### 5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

##### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

##### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

##### **5.1.12. Conditions du marché public**

###### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

**Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

**5.1.15. Techniques**

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

### **5.1. Lot: LOT-0008**

Titre: Lot 08 : Property Management - Région Occitanie

Description: Le Lot n°08 représente la Direction Régionale Occitanie et comprend les départements 65 - 32 - 82 - 46 - 12 - 81 - 31 - 09 - 48 - 66 - 11 - 34 - 30. Les missions attendues portent principalement sur les prestations de Property Management nécessaires au bon fonctionnement, à l'exploitation et au suivi des sites, notamment en matière de gestion technique, de gestion de services et de suivi administratif associé, selon un besoin modulable par bien immobilier et dans les conditions précisées par les pièces contractuelles. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 1033 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 494 000 m<sup>2</sup> : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus et industriel complexe. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 22 500 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Départements 65 - 32 - 82 - 46 - 12 - 81 - 31 - 09 - 48 - 66 - 11 - 34 - 30

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

**5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa

structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautonnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributions sociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

#### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

#### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat(s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

#### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

#### **5.1.12. Conditions du marché public**

##### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

##### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises  
Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris  
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.  
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes  
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes  
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris  
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes  
Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

#### **5.1. Lot: LOT-0009**

Titre: Lot 09 : Property Management - DROM COM

Description: Le Lot n°09 représente l'intégralité des DROM COM. L'intégralité des missions figurant à la description générale du marché, concerne ce lot spécifiquement. A titre indicatif, sans que cela n'engage le groupement de commandes, le nombre prévisionnel de biens immobiliers confiés en gestion du lot concerné est de 298 sites répartis selon 4 segmentations d'actifs principales et pour une surface de 145 000 m² : tertiaire diffus, tertiaire complexe, industriel diffus. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 19 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

##### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

##### **Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

##### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: DROM COM

##### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/01/2028

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aproxall (<https://www.aproxall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributionssociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

#### 5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat(s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

#### 5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint  
Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français  
Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

#### 5.1.12. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise  
Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>  
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français  
Catalogue électronique: Non autorisée  
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)  
Variantes: Non autorisée  
Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée  
Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).  
Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

##### Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non  
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.  
Un accord de confidentialité est requis: non  
Facturation électronique: Autorisée  
La commande en ligne sera utilisée: non  
Le paiement électronique sera utilisé: non  
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.  
Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.15. Techniques

**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

**5.1. Lot: LOT-0010**

Titre: Lot 10 : Property Management - Poste du Louvre

Description: Le Lot n°10 représente la Poste du Louvre. L'intégralité des missions figurant à la description générale du marché, concerne ce lot spécifiquement. Ce lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre avec trois (3) titulaires et seul le titulaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera désigné pour l'exécution des prestations. Le montant maximum prévisionnel du lot est fixé à 5 000 000 euros, sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises.

**5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70330000 Services de gestion de biens immobiliers pour le compte de tiers

**Options:**

Description des options: Les options sont les périodes de reconductions du marché. Le marché sera conclu pour une durée ferme de 60 mois, renouvelable par périodes de reconduction successives de 12 mois dans la limite de 3 fois sauf dénonciation dans les conditions prévues au contrat.

**5.1.2. Lieu d'exécution**

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: La Poste du Louvre

### 5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2028

Date de fin de durée: 31/12/2035

### 5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

### 5.1.6. Informations générales

#### Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé qu'une même entreprise ne pourra pas faire acte de candidature : - En candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements Et/ou - En tant que membre de plusieurs groupements. Le Client retiendra les 8 candidats les mieux classés au regard des critères déterminés ci-dessous, sous réserve de l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

### 5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires (Critère éliminatoire) : Le candidat devra justifier d'un CA minimum annuel ou au moins égal à 1,5 fois le montant maximum prévisionnel annuel du lot sur les 3 derniers exercices fiscaux disponibles. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Couverture Géographique et Effectifs : Le candidat devra justifier d'une capacité d'intervention sur l'ensemble des départements inclus et indiqués comme faisant partie du lot. Le candidat devra fournir le nombre d'agences au national et sur le lot, ses effectifs (nombre d'agents), le nombre de techniciens et sa couverture géographique. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence clients : Le candidat présentera au moins 2 références clients de moins de trois ans pour des prestations équivalentes au marché auquel il candidate, pour des clients ayant une organisation similaire. A ce titre le candidat fournira pour chaque référence client : nom de la société client, intitulé et contenu du marché, typologie de sites gérés, nombre de sites et m<sup>2</sup> gérés, date et durée du marché, montant annuel du marché en Euros HT. Le candidat fournira pour chacun des marchés, une attestation délivrée par le client (nom, qualité, coordonnées). A défaut, le candidat fournira une attestation sur l'honneur

mentionnant ces mêmes informations, le groupement de commandes se réservant le droit d'en vérifier la véracité auprès du client.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Politique RSE du candidat : Le candidat devra fournir son dernier rapport RSE et les documents relatifs à la politique RSE mise en oeuvre au sein de sa structure. Le candidat indiquera les mesures de gestion environnementale qu'il pourra appliquer pour la réalisation des prestations du marché. Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Cautionnement et garanties exigés : Le candidat devra fournir au groupement de commandes avant la signature du contrat, une attestation d'assurance (RC exploitation et RC professionnelle).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat remettra, sur la plate-forme Aprovall (<https://www.aprovall.com>), les documents indiqués ci-dessous : 1/ son numéro unique d'identification 2/ s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés 3/ une déclaration dûment datée et signée sur papier à en-tête du fournisseur, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article L.2141-1 et au 1° et 3° de l'article L.2141-4 du Code de la commande publique 4/ les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-2 du Code de la commande publique, c'est-à-dire : - une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF prouvant qu'il est à jour de ses cotisations et contributionssociales et attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. - une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu) 5/ le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, conformément à l'article D. 8254-2 du Code du travail, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Les candidats établis à l'étranger fournissent les pièces prévues aux articles D 8222-7 et D 8254-3 du code du travail. 6/ le cas échéant, les pièces prévues à l'article R.1263-12 du Code du Travail en cas de détachement de salariés. Si le candidat se présente en groupement, il fournira une lettre de constitution du groupement, signée par chacun de ses membres, précisant les dénominations, adresse, téléphone et adresse électronique de chacun des cotraitants, l'identité du mandataire, et les pouvoirs qui lui sont donnés. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements demandés à la présente rubrique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

#### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marché. Le marché sera attribué au(x) candidat (s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Tous les critères sont précisés dans les documents du marché.

#### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

#### **5.1.12. Conditions du marché public**

##### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Le candidat devra fournir au Groupement de commandes avant la signature du contrat une attestation d'assurance ( RC exploitation, RC professionnelle).

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

##### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du contrat sont décrites dans les documents du marché.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cas où le marché serait attribué à un groupement, afin de sécuriser l'exécution du marché pendant toute sa durée, le groupement devra avoir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Arrangement financier: - Financement du marché par les ressources propres du Groupement de commandes. - Le Groupement de commandes procède au paiement, sauf disposition légale contraire ou accord spécifique entre les parties, dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. - L'Euro est l'unité monétaire choisie pour le paiement des prestations, fournitures ou travaux. - Les sous-traitants bénéficieront du paiement direct dans les conditions du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.15. Techniques

##### Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les personnes qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence peuvent exercer un référé précontractuel (article 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) avant la signature du contrat ou un référé contractuel (articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Organisation qui traite les offres: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Nom officiel: Le Groupement de commandes «Pôle Immobilier» représenté par Poste Immo, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

Numéro d'enregistrement: 428579130

Adresse postale: 111 BOULEVARD BRUNE

Ville: PARIS

Code postal: 75014

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: [arnaud.guegain@laposteimmobilier.fr](mailto:arnaud.guegain@laposteimmobilier.fr)

Téléphone: +33 788820937

Adresse internet: <https://laposteimmobilier.fr>

Profil de l'acheteur: <https://e-sourcing.extra.laposte.fr>

#### Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures  
Organisation qui traite les offres

#### 8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Paris  
Numéro d'enregistrement: 17750111101763  
Adresse postale: PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS  
Ville: PARIS CEDEX 17  
Code postal: 75859  
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)  
Pays: France  
Adresse électronique: [tj-paris@justice.fr](mailto:tj-paris@justice.fr)  
Téléphone: +33 144325151  
Adresse internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

**Rôles de cette organisation:**

Organisation chargée des procédures de recours  
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

#### 8.1. ORG-0003

Nom officiel: Le Médiateur des entreprises  
Numéro d'enregistrement: MEDiateur\_ENTREPRISES  
Adresse postale: 98 -102 RUE DE RICHELIEU  
Ville: PARIS  
Code postal: 75002  
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)  
Pays: France  
Adresse internet: <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

**Rôles de cette organisation:**

Organisation chargée des procédures de médiation

### Informations relatives à l'avis

---

Identifiant/version de l'avis: 35f2d22a-1452-43c2-b2ae-430b344149bf - 01  
Type de formulaire: Mise en concurrence  
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire  
Sous-type d'avis: 17  
Date d'envoi de l'avis: 08/07/2026 07:02:18 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français  
Numéro de publication de l'avis: 472898-2026  
Numéro de publication au JO S: 130/2026  
Date de publication: 09/07/2026